



MAIRIE DE JUSSY

Route de Jussy 312 - 1254 JUSSY

Tél : 022 / 888.15.15 Fax : 022 / 888.15.18 info@jussy.ch www.jussy.ch

HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

DU LUNDI AU VENDREDI de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 - FERME LE SAMEDI

AGENDA



15 avril	Mise en ligne de notre nouveau site Internet	27 avril	Concert de la Chorale Echo des champs
8 avril	Petit Déj des aînés	4 & 5 mai	Vogue de Jussy
8 avril	Conseil Municipal	6 mai	Petit Déj des aînés
17 avril	Assemblée communale concernant la circulation	13 mai	Conseil Municipal
20 avril	Troc de l'APEJ	22 mai	Inscriptions au GIAP

NOUVEAU SITE INTERNET

Le 15 avril, notre site Internet www.jussy.ch fera peau neuve.

Plus ergonomique et plus interactif, vous y trouverez un grand nombre de renseignements.

Vous aurez aussi la possibilité de créer un "compte citoyen" qui vous donnera accès à notre guichet virtuel pour l'achat de carte CFF, pour la réservation de salle, etc....

Nous vous invitons à venir "surfer" sur notre site.



Assemblée communale sur le thème de la circulation à Jussy

Suite à une récolte de signatures organisée par un comité d'habitants de la commune traitant de la "circulation sur la route de Jussy", les autorités communales vous convient à **une séance communale**

le mercredi 17 avril 2013 à 20h00

à la salle des Fêtes

JOB D'ÉTÉ 2013

Destinés aux jeunes de la Commune de Jussy, âgés de 15 ans **révolus** à 18 ans.

Dans le cadre des activités d'entretiens estivaux (écoles et bâtiments communaux), la commune engage, pour différentes durées :

3 jeunes pour la période 24 juin au 12 juillet, soit 3 semaines,
dont le samedi 30 juin pour aider à la manifestation "Promotions Scolaires"

3 jeunes pour la période du 5 au 16 août, soit 2 semaines

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de postuler par écrit (lettre de motivation) auprès du Secrétariat de la Mairie.
La priorité sera donnée aux jeunes n'ayant jamais été engagés.



Délai d'inscription : 20 avril 2013

PASSEPORT-VACANCES

Durant l'été, les jeunes de 10 à 15 ans (nés entre 1998 et 2003) peuvent acquérir le Passeport-vacances grâce auquel ils découvriront le canton et la région de Genève à travers une riche palette d'activités à choix. Ces activités, préparées par le Service des loisirs de la jeunesse en collaboration avec de nombreux partenaires des secteurs public et privé, se déroulent à la journée ou à la demi-journée.

Le Passeport-vacances **coûte CHF 60.--** pour deux semaines, choisies librement parmi les six proposées, soit du **8 juillet au 18 août 2013**.
Il sera en vente à notre réception **du 24 avril au 1er mai 2013**.

AGENCE POSTALE



Le personnel du secrétariat de la Mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.
Vous pouvez effectuer toutes vos opérations courantes à proximité de votre domicile,

- Le dépôt des envois (courrier, recommandé, colis...)
- L'achat de produits postaux (timbres)
- Le retrait d'envois (recommandé, colis)
- Le trafic des paiements avec la PostFinance Card ou une carte Maestro (pas de numéraire)
- Le retrait d'espèces avec la PostFinance Card : jusqu'à CHF 500.- ; un retrait de CHF 50.- est garanti à tout moment - sans frais.

N'hésitez pas à utiliser les services de l'agence postale !

Association Maison de loisirs « Clair-Vivre »

La Maison de Clair-Vivre, située à l'orée des bois de Jussy a été créée en 1942, grâce à la générosité et à l'enthousiasme du Docteur Roger Fischer, chef de colonne des samaritains ouvriers de Genève.

L'objectif était d'accueillir les enfants les plus défavorisés pour des colonies de vacances, séjours de prévention et journées de détente.

La Commune de Jussy a repris la gestion de l'association au début de l'année 2012 avec l'accord du Conseil municipal et un nouveau comité a été élu, formé du Maire de la Commune, Josef Meyer, nommé président ad-intérim, de deux conseillers municipaux et de trois anciens membres de l'Association.

Une remise en conformité provisoire des locaux a été réalisée et le terrain nettoyé

Une profonde réflexion sur l'avenir de la propriété a été engagée et un projet verra le jour à la fin de cette année

Le chalet peut être loué pour des manifestations privées (mariages, anniversaires ou autres) à toute personne intéressée.
toutes informations utiles à ce sujet sur le site internet www.clair-vivre.ch ou par téléphone auprès de M. Jean Daniel Baud au 079 212 45 70



Ruisseau "Le Chambotton"

Le saviez-vous ?

Ce ruisseau qui coule sinueusement, parfois caché par des tuyaux, parfois à ciel ouvert, de Clair-Vivre à la Seymaz en passant derrière la Mairie, est entre les mains, contre bons soins, des "Joyeux Dragueurs du Chambotton".



Ce groupe de retraités, bénévoles, armés de courage, de bonne humeur et surtout de fourches, cisailles et bottes de haute taille, draguent le lit humide et les berges de notre ru, afin de lui assurer un ruissellement harmonieux et esthétique.